

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES CHENAUX

## AVIS PUBLIC

**Avis d'entrée en vigueur du règlement 2026-156 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé no. 2007-02-47 concernant la cartographie des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain sur le territoire de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, PATRICK BARIL, directeur général de la Municipalité régionale de comté des Chenaux, que conformément aux dispositions de l'article 53.11. de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., chapitre A-19.1), que le règlement 2026-156 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé no. 2007-02-47 concernant la cartographie des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain sur le territoire de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan est entré en vigueur le 2 juin 2026, soit à la date de la correspondance de l'avis ministériel attestant de la conformité du règlement aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire. Ce règlement requiert que la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan modifie sa réglementation d'urbanisme afin d'intégrer les modifications adoptées.

Le règlement no. 2025-156 est disponible pour consultation au bureau administratif de la MRC des Chenaux (630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes) ainsi qu'au bureau municipal de la municipalité concernée. Il est aussi disponible sur le site Internet de la MRC des Chenaux à l'adresse suivante : [www.mrcdeschenaux.ca](http://www.mrcdeschenaux.ca) .

Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent avoir des informations relatives aux sujets visés par ce règlement à communiquer avec le directeur à l'aménagement du territoire à la MRC des Chenaux, M. Sébastien Blanchette, que vous pouvez joindre aux coordonnées suivantes :

Tél. : 819-840-0704, poste 2228

Courriel : [directeurat@mrcdeschenaux.ca](mailto:directeurat@mrcdeschenaux.ca)

DONNÉ À SAINT-LUC-DE-VINCENNES, CE 9<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUIN 2026



Patrick Baril  
Directeur général